

Journal de Neuchâtel

NOUVAUX : Téléph. 24; Extra, 1190.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURENCOIS : Téléph. 27

Les incidents italo-yougoslaves de Sebenico

Dans la journée de Noël, une rixe à éclat entre des équipages appartenant à des torpilleurs italiens et des habitants, à Sebenico, port yougoslave sur la côte de Dalmatie. Des incidents sans importance avaient déjà éclaté entre Italiens et indigènes, mais le dernier fut un tragique : selon le correspondant de *Le Secolo*, la foule s'étant ruée sur les marins, vingt gendarmes yougoslaves intervinrent pour les défendre et firent usage de leurs armes contre les assaillants. Les Italiens purent regagner leur navire *L'Autace*, dans lequel se trouvait précisément M. Angeli, consul d'Italie, et sa femme. Du quel, des coups de feu auraient été tirés sur le navire; une mitrailleuse aurait été mise en action à bord, mais il semble qu'elle a peu tiré puisque les dépêches de source yougoslave ne parlent que de quelques blessés dans la foule.

Il est toujours difficile, dans des incidents comme celui-ci, de savoir exactement les choses se sont passées et de déterminer les responsabilités. Quoi qu'il en soit, le gouvernement italien chargea son ministre à Belgrade d'exiger que les troupes yougoslaves de Sebenico rendissent les honneurs au drapeau italien; que le gouverneur de la ville présentât ses excuses au consul d'Italie; et que le gouvernement yougoslave publiait et affichât dans Sebenico un manifeste exprimant ses regrets et enfin que des sanctions fussent prises contre les coupables.

Le gouvernement de Belgrade n'accepta pas ces exigences et déclara qu'il allait procéder à une enquête. M. Antoniwitch, ministre de Yougoslavie à Rome, a remis une note à la Consulta demandant d'abord que se termine le port de Sebenico qui était sans délai le port de Sebenico et se plaignant que les marins de *L'Autace* aient été tirés sur la foule et blessés trois citoyens.

Le gouvernement yougoslave avait manifesté le désir de porter à la fois devant la Société des Nations et devant la Conférence de Cannes son différend avec l'Italie, mais en laissant le débat et en posant la question du traité de Rapallo.

Ce traité, en effet, n'a pas encore été exécuté; le consortium composé de représentants de l'Italie et de la Yougoslavie qui doit administrer le port de Fiume, n'est pas constitué; en outre, les Italiens n'ont pas terminé l'évacuation de la Dalmatie.

Le gouvernement de Belgrade déclare qu'il croit avoir tout fait pour que l'incident de Sebenico ne nuise pas au maintien des relations cordiales avec l'Italie. *Le Corriere della Sera* se félicita du ton amical de la note yougoslave, affirme que le gouvernement italien a le plus vif désir d'arriver à une entente et que l'application du traité de Rapallo ne mettra plus à des conflits de ce genre d'incident.

En France, on ne peut se dissocier de tout cœur à ce vu. Mais espérons que nous n'interviendrons en aucune façon dans cette affaire; nos tentatives de médiation entre l'Italie et la Yougoslavie nous portent trop peu bonheur. Comment s'empêcher enfin de remarquer que si des marins ou des soldats français étaient mêlés à un incident comme celui de Sebenico, une partie de la presse italienne tonnerait contre l'impérialisme français?

P. C...

LE NOUVEL AN A L'ÉTRANGER

A MADRID

Madrid, 3 janvier. — Une assistance particulièrement nombreuse assista à la réception donnée à l'ambassade de France, à l'occasion du premier de l'an. La note dominante des discours des présidents des diverses sociétés françaises a été l'adhésion absolue à la politique générale de gouvernement français et, spécialement, à sa politique économique et à l'égard de l'Espagne.

L'ambassadeur a affirmé avec force que la France avait été amenée à la rupture économique malgré elle et a exprimé le ferme espoir d'arriver à un accord pleinement satisfaisant pour les deux pays.

A LA MAISON BLANCHE

Washington, 3 janvier. — Pour la première fois depuis neuf ans, les portes de la Maison Blanche ont été ouvertes, aujourd'hui, aux visiteurs.

Tous les principaux diplomates ont présenté au Président Harding leurs vœux de nouvel an. Les chanciers d'affaires allemande et autrichien ont fait leur première visite au Président Harding.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 3 janvier. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Millerand. La séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

LE MAROC ESPAGNOL

Une interview du maréchal Lyautey. — Une erreur de l'Espagne sur la question religieuse

Paris, 3 janvier. — L'*« Intransigeant »* reproduit une interview accordée par le maréchal Lyautey au correspondant du journal *« Barcelonès les Noticias »* à Rabat.

Le maréchal a insisté sur ce point que dans les cercles espagnols on méconnaît l'autorité religieuse et politique du Sultan. Ce dernier ne peut déléguer ses droits à personne, son autorité religieuse s'étend à tous les musulmans, depuis l'Algérie jusqu'au Sahara et en matière religieuse il n'y a ni khalfat ni khalifa.

De l'avis du maréchal Lyautey, la capacité de généralissime s'étendait aux enfants pour le poste qu'il occupait. Le général Bérenger, par contre, a de la valeur, il est énergique et capable. Seulement, lui aussi n'est complètement trompé au sujet de la question religieuse. Il a voulu, grâce au khalfat provoquer une sorte de schisme. Ce khalfat ne peut l'admettre.

Le maréchal Lyautey lui-même reçoit journellement des plaintes de fidèles contre l'hérésie suscitée par les Espagnols.

Le maréchal est persuadé que cette exaltation religieuse contribue à aggraver le conflit rifain.

En réalité, le Sultan n'a délégué au khalfat que ses droits administratifs. Malheureusement on s'obstine à croire, de côté espagnol, que le maintien de l'autorité religieuse du Sultan sur tout le Maroc, est une manœuvre française pour dominer dans la zone espagnole.

C'est une complète erreur. Conclut le maréchal Lyautey. L'autorité religieuse du Sultan ne sera jamais déléguée à qui que ce soit, parce que cela n'est pas possible.

AVANT LA CONFÉRENCE DE CANNES

Déclarations de M. Briand

Londres, 3 janvier. — Le *« Daily Mail »* publie les déclarations suivantes qui lui ont été faites par M. Briand, avant de partir pour Cannes :

La clé de toute la situation européenne est la sécurité de la France. Un pacte d'alliance entre la Grande-Bretagne et la France, un pacte que nous avons offert, que nous avons sollicité, mais que nous n'avons pas obtenu, aurait été la meilleure preuve de notre programme de construction navale n'est pas et ne pourra jamais être dirigé contre nos amis les Anglais.

Ce serait plate-forme de la politique de reconstruction de l'Europe pour être durable et durable, pourrait le mieux être basée. Conclusions d'abord et avant tout un solide pacte d'alliance entre la Grande-Bretagne et la France, auquel graduellement d'autres alliés anglais dans d'autres alliés pourraient être rattachés peut-être selon la formule de l'accord du Pacifique. Mais le pacte franco-anglais doit être le noyau et la base de tous les autres accords.

Le *« Daily Mail »* ajoute que M. Briand a insisté sur la nécessité pour la France, livrée à ses seules ressources de prendre elle-même ses mesures de garanties pour sa propre sécurité en présence de facteurs aussi incertains dans la situation européenne, qu'une armée russe de deux millions d'hommes, et que les nouveaux croiseurs que l'Allemagne est autorisée à construire d'après le traité de Versailles, mais au sujet desquels rien n'a été réglé.

Les questions qui pourront être soulevées

Londres, 3 janvier. — Le *« Times »*, dans un éditorial, passe en revue quelques-unes des questions qui seront probablement discutées à Cannes. Il considère, si comme on le dit, la Commission des réparations est d'avis que les réparations peuvent être exigées sans nuire au commerce britannique, il doit certainement être possible de concilier les demandes françaises et britanniques avec plus de succès que jusqu'à présent.

Le *« Times »* conclut ainsi : Si les hommes d'Etat ont sérieusement l'intention de remédier à la situation européenne, il faut qu'ils s'occupent au préalable, de rendre à l'Entente sa pleine efficacité.

Le départ de lord Curzon

Londres, 3 janvier. — Lord Curzon, accompagné de Lady Curzon et de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères est parti directement pour Cannes, ce matin, à 8 h. 20.

L'arrivée de délégués

Cannes, 3 janvier. — M. Carteron, chef adjoint du cabinet de M. Briand, est arrivé à Cannes à 13 h. 45. Dans le train se trouvaient également M. Bradbury, délégué anglais à la Commission des réparations. Ils ont été reçus à la gare par M. Armand Bernard, préfet des Alpes-Maritimes, et M. Capron, maire de Cannes.

MM. Theunis et Jaspard sont partis

Ils seront reçus, mercredi, par M. Millerand. Bruxelles, 3 janvier. — M. Theunis, président du Conseil, qui est parti, aujourd'hui, à 18 h., avec M. Jaspard, sera reçu mercredi à 16 h. 30 à Paris, par le Président de la République.

LA POLITIQUE

Comment s'amuse les Allemands

Savez-vous que Berlin n'a jamais été aussi gai que depuis la guerre? Dans tous les lieux publics de la capitale on s'amuse et on s'amusera. Surtout en ces jours de fête, les théâtres, music-halls, brasseries, dansings, regorgent d'une foule bruyante qui se livre sans scrupule à toutes les folies.

Bien entendu, les plaisirs des Allemands ne sont pas très raffinés et plus d'un trait les instincts grossiers, brutaux et dépravés.

Il est bien certain, par exemple, que les combats de boxeurs qui, en ce moment, font courir le Tout-Berlin, ne sont pas une preuve d'un goût bien délicat, ni d'une âme particulièrement sensible.

Quelqu'un m'a raconté en quoi consistaient ces combats qui rappellent la cruauté des fêtes romaines du Cirque.

Deux femmes, jeunes, et, autant que possible, jolies, montent sur le ring qu'entourent les spectateurs et les spectatrices. Au signal, les boxeuses tapent, d'abord faiblement, puis, excitées par les cris, les appels, leurs poings redoublent de force. Les coups labourent la figure, le corps; le sang coule. C'est le signal qui attendait les représentants de la Kultur allemande. On les voit alors s'approcher le plus près possible et offrir aux malheureuses condamnées des primes de 500, de 1.000, de 2.000 marks pour qu'elles continuent le match.

Et les coups se font plus durs, le sang coule plus abondamment. Les boxeuses ressemblent à des furies. Les spectateurs applaudissent. Encore! Encore! 1.500, 2.000 marks! Encore du sang!

Enfin le gong retentit et l'une des deux femmes vient s'effondrer sur le ring, n'ayant plus figure humaine. Et tandis qu'on l'emporte à demi-morte, sa compagne trouve encore la force de cueillir les primes promises des mains gantées des Berlinols.

Après tout, me direz-vous peut-être, les Allemands s'amuse comme ils vivent; librement, grossièrement, cruellement. Mais, précisément, c'est bien cela qui doit nous faire réfléchir.

Nous connaissons bien l'Allemand de la guerre; celui qui commet dans nos cités et dans nos bourgs tant d'actes de sauvagerie, l'assassin des femmes, des vieillards et des enfants. Mais on nous avait tant de fois répété depuis l'armistice que cet Allemand-là, le Boche, qu'il avait disparu, que nous avions fini par le croire. Des gens bien intentionnés sans doute, mais terriblement naïfs, nous avaient assurés que l'Allemand d'aujourd'hui était un être doux, paisible, qui n'aurait pas fait de mal à un moineau.

Et voilà qu'on nous raconte que ces gentils monsieur s'offre comme distraction, entre un bock de Munich et un plat de choucroute, des combats de boxeurs, « jusqu'au sang »! Cet état d'esprit m'inquiète, car j'ai bien peur que, malgré les affirmations de ses amis complaisants — il en a chez nous, l'Allemand ait complètement oublié de faire pour nous.

Maurice Auber.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

LES 83 ANS DE M. LOUBET

Une interview de l'ancien président de la République

Paris, 3 janvier. — M. Emile Loubet, ancien Président de la République, vient de fêter ses 83 ans. A un journaliste qui fut le féliciter, M. Loubet manifesta son étonnement :

« On pense à moi, s'écria-t-il, j'en suis touché, ému même. La vie publique est ainsi faite, et on se souvient de moi ».

« Les inspecteurs de la police judiciaire se sont rendus, ce matin, au domicile du chauffeur Vlachos. A la suite de cette visite, ce dernier a été amené à la police judiciaire où M. Faraillet lui a fait subir un minutieux interrogatoire. »

« De graves présomptions pèsent en effet sur le chauffeur Vlachos, dans la chambre duquel il a été trouvé, ce matin, un pistolet fraîchement lavé sur lequel on remarque des tâches suspectes. »

« Ce pistolet fut porté par Vlachos le jour où on suppose que le crime a été commis. Un billet de banque ensanglanté a également été découvert. »

« Vlachos ne toujours énergiquement. Comme on lui demandait d'où provenaient les tâches de sang relevées sur ses vêtements, il a prétendu qu'il s'était blessé à la main, dimanche, en réparant l'automobile de son maître. »

« On procède à des vérifications, afin d'établir le bien-fondé des allégations du chauffeur. »

LES EPOUX DRAYCOTT

La victime de cet horrible drame est une dame russe mariée, on le sait, à un chimiste anglais, M. Draycott. Le pavillon qu'ils habitent, 62, rue de l'Est, s'élève au milieu d'un petit jardin.

Le mari est originaire de Chypre. Chimiste, il se consacrait à leur service le chauffeur Nicolas Vlachos, et un vieux ménage. M. et Mme Stasio, qui servent de concierges et dont l'habitation est attenante au garage d'automobile, dans des dépendances contiguës au laboratoire.

Deux jours avant Noël, M. Draycott était parti célébrer la fête de Christmas en Angleterre. Il devait profiter de son voyage pour traiter quelques affaires et notamment la vente de tableaux. Le chimiste serait en effet possesseur de nombreux tableaux de l'école espagnole. Les murs de son salon se sont garnis à profusion.

Depuis l'absence de son mari, Mme Draycott ne sortait pas de chez elle. D'une nature indolente, elle occupait ses loisirs à fumer des cigarettes, un livre en main, à fumer des cigarettes.

Un thé léger et quelques gâteaux constituaient presque son unique alimentation.

L'ASSASSIN PRÉSUMÉ

Le chauffeur Nicolas Vlachos est âgé de 29 ans. Il n'est à Paris que depuis quelques mois, venant du Caire où il travaillait auparavant pendant de nombreuses années. Il est arrivé à Paris le 25 décembre dans un hôtel, 26, rue de l'Est, à Boulogne-sur-Seine, à quelques mètres du domicile de ses patrons. Sa femme est actuellement partie pour la Corse où elle passe les vacances du nouvel an.

Vlachos prend ses repas chez ses locataires. Le soir du samedi où fut assassiné sa patronne, on ne le vit pas. Il rentra dans la nuit, entre 22 et 1 h. du matin.

Avant d'habiter cette adresse, Vlachos et sa femme logeaient depuis deux mois, 5, passage Legendre, dans un garni. Vlachos, qui ne travaillait plus depuis un certain temps, aurait contracté une légère dette avec son hôtelier. Il s'en acquitta peu après son entrée au service de M. et Mme Draycott.

C'est pour se rapprocher de ses patrons qu'il quitta le passage Legendre. Lundi dernier, il vint chercher les objets qui lui étaient restés, l'automobile de ses patrons. Mme Draycott l'accompagna. Comme elle demeurait dans la voiture, le chauffeur dit à sa logeuse :

« Je suis un homme à fortune. Elle est très riche. Si vous avez une fortune, vous n'auriez plus besoin de tenir un hôtel. »

LE PROJET D'AMNISTIE

Paris, 3 janvier. — Plusieurs journaux croient savoir que le projet d'amnistie, élaboré par le Gouvernement, est conçu dans l'esprit le plus généreux et qu'il est de nature à donner satisfaction à ceux qui ont intercédé en faveur des marins de la mer Noire.

Le général Gouraud à la tombe du soldat inconnu

Paris, 3 janvier. — Le général Gouraud, haut commissaire de la République française en Syrie et au Liban, est parti, accompagné de son officier d'ordonnance, sur la tombe du soldat inconnu et y a déposé une superbe couronne.

Le général a prononcé une brève allocution, montrant le sens symbolique de l'hommage universel rendu au héros. Il a dit ensuite l'affection de la France pour les Syriens et les Libanais.

Bodjak Bey, ministre de la Justice de l'Etat de Danjou, ainsi que de nombreuses personnalités de la colonie syrienne, assistaient à cette cérémonie.

Un curieux engin de défense côtière en Italie

Londres, 3 janvier. — Le *« Daily Mail »* annonce que les autorités maritimes italiennes sont en train d'expérimenter un curieux engin de défense côtière, qui est une combinaison de la torpille et de l'hydroplane et de l'aéroplane. L'appareil, tel qu'il est construit, est un pur et puissant moteur d'avion qui actionne une hélice; il est soutenu par un flotteur d'hydroavion qui glisse à la surface de l'eau avec une vitesse prodigieuse. Pour les besoins de la guerre moderne, on a l'intention de donner à cet engin la forme d'une torpille portant une très lourde charge explosive. Conduite au large par un unique pilote, cette torpille de surface serait dirigée par lui après un pointage rigoureux, vers le navire ennemi qui, parmi les autres, offrirait le meilleur objectif.

Le pilote abandonnerait sa machine à la dernière minute, restant maintenu à la surface de la mer par une bouée spéciale; il s'éloignerait à la nage vers le rivage et un petit canot automobile se tiendrait dans les parages pour le recueillir.

A WASHINGTON LE DÉARMEMENT NAVAL

La France incomprise

Washington, 3 janvier. — Les journaux américains, la plupart en première page, des communications de la République sibérienne de Tchita prétendant que la France et le Japon se seraient entendus pour faire échouer la conférence de Washington.

En regard, il est plus intéressant de signaler l'article de première page de la *« New York Tribune »* écrit par M. David Jayne-Hill, disant que c'est un grand malheur pour la Conférence de Washington que la position de la France ait été incomprise. Cette incompréhension est due surtout à l'attitude de la presse américaine. Sa conséquence est que le peuple américain court le danger d'être incompris en France.

Cette importante personnalité reprend tous les arguments qui ont été donnés en notre faveur et montre l'injustice des accusations portées contre nous et nos desseins.

Un Anglais défend la thèse de la France

Londres, 3 janvier. — La *« Westminster Gazette »* publie une lettre dans laquelle M. Masterman, ancien sous-secrétaire d'Etat du cabinet libéral Asquith, défend la thèse de la France dans la question des sous-marins.

M. Masterman déclare que si la France ne pouvait construire des sous-marins, elle serait à la discrétion de l'Angleterre. M. Masterman ajoute que sa lettre a pour but de donner une idée « des balivernes intolérables » utilisées pour porter préjudice à la France aux yeux du peuple britannique et de montrer la nécessité pour la France et l'Angleterre de rester unies et alliées.

Il conclut ainsi : « Les propositions de Washington ne seront que « folles et parades » tant que les Etats-Unis resteront hors de la Société des Nations et que l'Angleterre ne la soutiendra que faiblement. »

Dans un éditorial la *« Westminster Gazette »* critique vivement la lettre de M. Masterman.

Il n'y a pas d'accord franco-japonais en Sibirie

UN DÉMENTI DE M. SARRAUT

Paris, 3 janvier. — On nous communique la note suivante :

Certains journaux étrangers ont fait courir le bruit, sur la foi de faux documents publiés récemment à Washington, que la France et le Japon avaient conclu des accords en vue d'une politique commune en Sibirie.

M. Sarraut, président de la délégation française à Washington, a de son côté, adressé à M. Hughes la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Les journaux de ce matin reproduisent le texte de prétendus documents officiels communiqués par un soi-disant délégué d'un soi-disant gouvernement de Tchita qui émanerait d'autorités officielles françaises et desquels il résulterait que des conversations officielles auraient eu lieu ou des accords auraient été passés entre la France et d'autres gouvernements pour la réalisation d'une politique déterminée en Sibirie.

Il est le devoir de vous faire connaître que les documents qui ont été publiés, sont de pure fabrication et que, depuis le moment où les puissances alliées faisaient en Sibirie d'accord avec les Etats-Unis, une politique d'intervention militaire dirigée uniquement contre l'Allemagne et non dans le but d'intervenir dans la politique du peuple russe, aucun accord n'a été ni conclu, ni négocié par la France avec aucune autre puissance touchant le statut ou le sort de la Sibirie.

Je vous prie de croire que le Gouvernement de démentir formellement ces fausses nouvelles et le devoir de vous signaler que l'action légitime et méritoire exercée par des représentants sans mandat et sans autorité morale de la pseudo république de Tchita, a été et sera poursuivie en vertu de la Conférence de Washington, parait ainsi directement contraire aux buts de paix poursuivis.

Sarraut.

Une réduction des effectifs de la marine en Angleterre

Selon une dépêche de Londres on dit, dans les cercles maritimes de Portsmouth, que la Commission d'hommes d'affaires, présidée par sir Eric Geddes préconise une réduction considérable des effectifs de la marine.

Si le projet de la Commission est adopté 35.000 officiers et marins seront congédiés.

Un tonnage près de Nico

Dix personnes blessées légèrement

Nice, 3 janvier. — A 19 h. 45, le train 6, venant de Digne, quittait la halte de la Madeline, dans la banlieue de Nico, lorsqu'il fut tamponné par le train 46, venant de Grasse. Le choc fut violent et les dégâts matériels assez importants pour le train tamponné.

Neuf yougoslaves et un employé ont été blessés, mais l'état d'aucun d'eux n'est grave, et après pansement, les blessés regagnèrent leur domicile.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN ANGLETERRE

Le programme électoral de M. Lloyd George

Londres, 3 janvier. — Le rédacteur parlementaire du *« Times »* dit que dans les milieux ministériels, on considère comme certain que les élections générales auront lieu en février. Si tout va bien en Irlande et à Cannes, il n'y a pas d'attente à la dissolution du Parlement pour la fin de janvier. Le programme électoral de M. Lloyd George peut se résumer ainsi : transformation des espèces en socs de charnu et espoir de prospérité par un effort résolu et concerté, afin d'assurer le relèvement commercial de l'Europe.

Le *« Pall Mall Gazette »* confirme que les élections auront lieu fin février, en Angleterre. Ce journal ajoute :

« A moins que des événements imprévus empêchent M. Lloyd George de mettre à exécution son plan actuel, il convoquera au Roi, dès son retour de Cannes, de dissoudre le Parlement avant le 10 janvier (date du rassemblement des Chambres) ; M. Lloyd George annoncera au même temps la création d'un nouveau parti national. L'autre parti, M. Mac Curdy Whip, des libéraux de coalition, a déclaré dans une interview : « Nous élevons un nouveau temple pour le parti libéral et nous espérons que M. Lloyd George financera avec l'aide de tous les libéraux. »

LE CRIME de Boulogne-sur-Seine

LE CHAUFFEUR VLACHOS EST-IL L'ASSASSIN ?

Paris, 3 janvier. — L'enquête concernant le mystérieux assassinat de Boulogne dont a été victime Mme Draycott, se poursuit activement.

Les inspecteurs de la police judiciaire se sont rendus, ce matin, au domicile du chauffeur Vlachos. A la suite de cette visite, ce dernier a été amené à la police judiciaire où M. Faraillet lui a fait subir un minutieux interrogatoire.

De graves présomptions pèsent en effet sur le chauffeur Vlachos, dans la chambre duquel il a été trouvé, ce matin, un pistolet fraîchement lavé sur lequel on remarque des tâches suspectes.

Ce pistolet fut porté par Vlachos le jour où on suppose que le crime a été commis. Un billet de banque ensanglanté a également été découvert.

Vlachos ne toujours énergiquement. Comme on lui demandait d'où provenaient les tâches de sang relevées sur ses vêtements, il a prétendu qu'il s'était blessé à la main, dimanche, en réparant l'automobile de son maître.

On procède à des vérifications, afin d'établir le bien-fondé des allégations du chauffeur.

LES EPOUX DRAYCOTT

La victime de cet horrible drame est une dame russe mariée, on le sait, à un chimiste anglais, M. Draycott. Le pavillon qu'ils habitent, 62, rue de l'Est, s'élève au milieu d'un petit jardin.

Le mari est originaire de Chypre. Chimiste, il se consacrait à leur service le chauffeur Nicolas Vlachos, et un vieux ménage. M. et Mme Stasio, qui servent de concierges et dont l'habitation est attenante au garage d'automobile, dans des dépendances contiguës au laboratoire.

Deux jours avant Noël, M. Draycott était parti célébrer la fête de Christmas en Angleterre. Il devait profiter de son voyage pour traiter quelques affaires et notamment la vente de tableaux. Le chimiste serait en effet possesseur de nombreux tableaux de l'école espagnole. Les murs de son salon se sont garnis à profusion.

Depuis l'absence de son mari, Mme Draycott ne sortait pas de chez elle. D'une nature indolente, elle occupait ses loisirs à fumer des cigarettes, un livre en main, à fumer des cigarettes.

Un thé léger et quelques gâteaux constituaient presque son unique alimentation.

L'ASSASSIN PRÉSUMÉ

Le chauffeur Nicolas Vlachos est âgé de 29 ans. Il n'est à Paris que depuis quelques mois, venant du Caire où il travaillait auparavant pendant de nombreuses années. Il est arrivé à Paris le 25 décembre dans un hôtel, 26, rue de l'Est, à Boulogne-sur-Seine, à quelques mètres du domicile de ses patrons. Sa femme est actuellement partie pour la Corse où elle passe les vacances du nouvel an.

Vlachos prend ses repas chez ses locataires. Le soir du samedi où fut assassinée sa patronne, on ne le vit pas. Il rentra dans la nuit, entre 22 et 1 h. du matin.

Avant d'habiter cette adresse, Vlachos et sa femme logeaient depuis deux mois, 5, passage Legendre, dans un garni. Vlachos, qui ne travaillait plus depuis un certain temps, aurait contracté une légère dette avec son hôtelier. Il s'en acquitta peu après son entrée au service de M. et Mme Draycott.

C'est pour se rapprocher de ses patrons qu'il quitta le passage Legendre. Lundi dernier, il vint chercher les objets qui lui étaient restés, l'automobile de ses patrons. Mme Draycott l'accompagna. Comme elle demeurait dans la voiture, le chauffeur dit à sa logeuse :

« Je suis un homme à fortune. Elle est très riche. Si vous avez une fortune, vous n'auriez plus besoin de tenir un hôtel. »

LE PROJET D'AMNISTIE

Paris, 3 janvier. — Plusieurs journaux croient savoir que le projet d'amnistie, élaboré par le Gouvernement, est conçu dans l'esprit le plus généreux et qu'il est de nature à donner satisfaction à ceux qui ont intercédé en faveur des marins de la mer Noire.

Le général Gouraud à la tombe du soldat inconnu

Paris, 3 janvier. — Le général Gouraud, haut commissaire de la République française en Syrie et au Liban, est parti, accompagné de son officier d'ordonnance, sur la tombe du soldat inconnu et y a déposé une superbe couronne.

Le général a prononcé une brève allocution, montrant le sens symbolique de l'hommage universel rendu au héros. Il a dit ensuite l'affection de la France pour les Syriens et les Libanais.

Bodjak Bey, ministre de la Justice de l'Etat de Danjou, ainsi que de nombreuses personnalités de la colonie syrienne, assistaient à cette cérémonie.

Un curieux engin de défense côtière en Italie

Londres, 3 janvier. — Le *« Daily Mail »* annonce que les autorités maritimes italiennes sont en train d'expérimenter un curieux engin de défense côtière, qui est une combinaison de la torpille et de l'hydroplane et de l'aéroplane. L'appareil, tel qu'il est construit, est un pur et puissant moteur d'avion qui actionne une hélice; il est soutenu par un flotteur d'hydroavion qui glisse à la surface de l'eau avec une vitesse prodigieuse. Pour les besoins de la guerre moderne, on a l'intention de donner à cet engin la forme d'une torpille portant une très lourde charge explosive. Conduite au large par un unique pilote, cette torpille de surface serait dirigée par lui après un pointage rigoureux, vers le navire ennemi qui, parmi les autres, offrirait le meilleur objectif.

Le pilote abandonnerait sa machine à